



PA12

17/01/2023

ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

Département du LOIRET
Commune de CERCOTTES

« Le Clos des Moutons »



Je soussignée, Monsieur Olivier PALIN, représentant de la société NEGOCIM, sise ZI Synergie Val de Loire, 102 2^e Avenue - 45130 MEUNG-SUR-LOIRE,

M'ENGAGE PAR LA PRESENTE :

- ↳ À effectuer les travaux de viabilité pour la desserte des lots du lotissement « Le Clos des Moutons » situé rue du Chêne Brûlé à CERCOTTES.
- ↳ À constituer une association syndicale des acquéreurs des lots ou îlots à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion, l'entretien des terrains et équipements communs jusqu'à leur transfert éventuel dans le domaine d'une personne morale de droit public.
- ↳ À provoquer la réunion d'une assemblée de l'association syndicale dans le mois suivant l'attribution de la moitié des lots ou îlots ou au plus tard dans l'année suivant l'attribution du premier lot ou îlot, afin de substituer à l'organe d'administration provisoire de l'association un organe désigné par cette assemblée.

Fait à MEUNG-SUR-LOIRE

Le 17/01/2023



Philippe COURTACHON architecte DPLG &
Yu HUANG architecte DEA-HMONP
7, place Jean Monnet - 45000 Orléans
Tél : 02 38 61 06 68 - Fax : 02 38 61 41 73
E-mail : cymarchitecture@free.fr

NEGOCIM Agence d'Orléans
ZI de Synergie - 102 2^{ème} Avenue
45130 MEUNG SUR LOIRE
Tél. : 02 38 44 44 76 - Fax : 02 38 44 57 25

AGEO EXPERT
GÉOMÈTRE-EXPERT